

**BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



**Edition Chronologique n°27 du 2 juillet 2010**

PARTIE TEMPORAIRE  
Administration Centrale

Texte n°18

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 19 mars 2009 relatif à l'ouverture, en 2010, d'un concours pour le recrutement de sous-officiers commis greffiers de carrière du service de la justice militaire. (Visa du contrôle budgétaire et ministériel n° 2950 du 10 juin 2010.)

*Du 11 juin 2010*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES : *division des affaires pénales militaires ; bureau du personnel et administration.*

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 19 mars 2009 relatif à l'ouverture, en 2010, d'un concours pour le recrutement de sous-officiers commis greffiers de carrière du service de la justice militaire. (Visa du contrôle budgétaire et ministériel n° 2950 du 10 juin 2010.)**

*Du 11 juin 2010*

NOR D E F D 1 0 5 1 1 2 9 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 19 mars 2009 (BOC n° 12 du 4 mai 2009, texte 45.).

*Référence de publication :* BOC N°27 du 2 juillet 2010, texte 18.

---

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2008-930 du 12 septembre 2008 portant statuts particuliers des corps d'officiers greffiers et de commis greffiers du service de la justice militaire ;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2009 relatif au recrutement des commis greffiers de carrière du service de la justice militaire ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2009 relatif à l'ouverture, en 2010, d'un concours pour le recrutement de sous-officiers commis greffiers de carrière du service de la justice militaire,

Arrête :

L'arrêté du 19 mars 2009 est modifié comme suit :

Au lieu de :

« Un concours pour le recrutement de six sous-officiers commis greffiers de carrière du service de la justice militaire sera organisé en 2010 » ;

Lire :

« Un concours pour le recrutement de sept sous-officiers commis greffiers de carrière du service de la justice militaire sera organisé en 2010. ».

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*La directrice des affaires juridiques,*

Monique LIEBERT-CHAMPAGNE.